

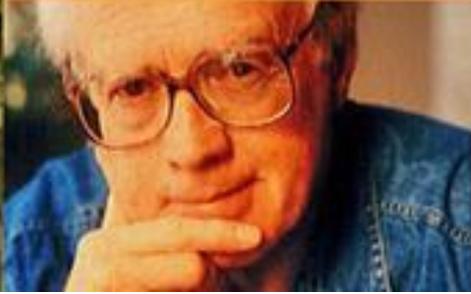
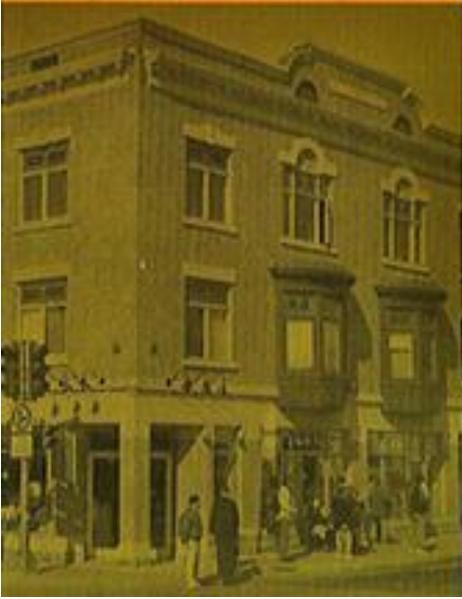


Rapport annuel 2019  
 Conseil de quartier  
 de Vanier



# Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

***RAPPORT ANNUEL 2019***  
**CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER**

QUÉBEC, 21 avril 2020



## Table des matières

1.	Mot de la présidente .....	5
2.	Composition du conseil d'administration .....	5
3.	Rapport des activités .....	6
3.1.	Réunions.....	6
3.2.	Présentations spéciales .....	6
3.3.	Participation des citoyennes et citoyens .....	7
3.4.	Participation du conseil de quartier à des activités du milieu .....	7
3.5.	Consultations publiques effectuées par la Ville de Québec .....	7
4.	Autres types d'action .....	8
5.	Demandes transmises à l'Arrondissement Des Rivières ou à la Ville de Québec ...	8
6.	Orientations pour 2020 .....	9
7.	Remerciements .....	9
	Annexe 1 : Plan d'action 2019 – Conseil de quartier de Vanier.....	11
	Annexe 2 : PLAN D'ACTION 2020 – CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER.....	13
	Annexe 3 – État Financiers .....	15
	Annexe 4 : Liste sommaire des 23 résolutions.....	19
	Annexe 5 : Bilan des activités de consultation publique de janvier à décembre 2019 .....	23
	Annexe 6 : Mémoire du conseil de quartier de Vanier – Vision de l'habitation .....	24



## 1. Mot de la présidente

En 2019, le conseil d'administration du conseil de quartier de Vanier a vécu quelques mouvements.

Depuis le dernier rapport annuel, deux nouveaux membres se sont joints par cooptation : Madame Gemma Drouin et Monsieur André Proulx.

La composition actuelle reflète bien notre milieu, soit de jeunes parents, des travailleurs, des retraité(e)s, des personnes à mobilité réduite et des personnes issues de l'immigration.

## 2. Composition du conseil d'administration

Le conseil de quartier de Vanier a été constitué à la suite d'une résolution du conseil municipal du 20 septembre 2004. Le conseil d'administration peut être formé de huit membres (4 hommes, 4 femmes) élus par la population du quartier lors de l'Assemblée générale annuelle ainsi que trois autres membres pouvant être cooptés en cours d'année, en vertu du règlement révisé en 2012 pour un maximum de 11 personnes.

Le conseiller ou la conseillère municipal(e) du district est d'office membre du conseil d'administration et sans droit de vote ainsi que le conseiller en consultations publiques de l'Arrondissement des Rivières assure la liaison entre le conseil d'administration et les instances municipales.

Au **31 décembre 2019**, le conseil d'administration était composé des sept personnes suivantes :

Mme Nicole Laveau	Présidente
Mme Jacynthe Fortin	Vice-présidente
M. Mahamadou Sissoko	Trésorier
M. Mulopo Nzam Bakombo	Secrétaire
M. Raynald Pelletier	Administrateur
Mme Gemma Drouin	Administratrice
M. André Proulx	Administrateur

## 3. Rapport des activités

### 3.1. RÉUNIONS

En 2019, le Conseil de quartier de Vanier a tenu 9 réunions réparties comme suit :

Régulières :	14 janvier, 11 février, 11 mars, 21 mai 17 septembre, 15 octobre et 19 novembre
Plénières :	17 décembre
Assemblée générale annuelle :	8 avril

### 3.2. PRÉSENTATIONS SPÉCIALES

Lors de nos réunions mensuelles régulières, nous avons assisté à quelques présentations réalisées par des organismes ou par des individus:

- Présentation du projet de la nouvelle piscine extérieure et du réaménagement des terrains de pétanque au Parc Victorin- Beaucage par M. Frédéric Lessard-Poulin en mars. [https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils\\_quartier/vanier/Visualiser.ashx?id=3554](https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/vanier/Visualiser.ashx?id=3554)
- Rapport d'étape – Consultation Fleur-de-Lys par Mathieu Forget en mars
- Présentation : "Bilan initial de la qualité de l'air extérieur et ses effets sur la santé" par Isabelle Goupil-Sormany de la Direction de la Santé publique en avril <https://www.ciussc-capitalesnationale.gouv.qc.ca/sante-publique/sante-environnement/monenvironnementmasante>
- Séance d'information : Projet de logements communautaires sur la rue Monseigneur-Plessis par le groupe O'Drey en septembre [https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils\\_quartier/vanier/Visualiser.ashx?id=3875](https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/vanier/Visualiser.ashx?id=3875)
- Présentation des « dossiers » de la Table de quartier Vanier en novembre [https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils\\_quartier/vanier/Visualiser.ashx?id=5002](https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/vanier/Visualiser.ashx?id=5002)

### **3.3. PARTICIPATION DES CITOYENNES ET CITOYENS**

En 2019, des citoyens-nes du quartier sont venus nous rencontrer pour exprimer leurs différentes préoccupations concernant les sujets suivants:

- Les feux extérieurs en janvier, en mars, en mai;
- La présentation du projet par le Groupe O'Drey a suscité énormément de questions de la part des 75 personnes présentes en septembre (voir ce procès-verbal).

### **3.4. PARTICIPATION DU CONSEIL DE QUARTIER À DES ACTIVITÉS DU MILIEU**

Des membres du C.A. du Conseil de quartier de Vanier ont participé à plusieurs rencontres et activités dans le milieu en cours d'année :

- Les conseils d'établissements de l'école Sans-Frontière et l'École secondaire Vanier
- La Table de quartier Vanier
- Comité conseil sur le projet "Mon Environnement, ma santé " avec la Direction de la santé publique de Québec
- Table de concertation Vélo regroupant des conseils de quartier
- Collectifs aînés dans Vanier
- Table de concertation Environnement regroupant des conseils de quartier.

### **3.5. CONSULTATIONS PUBLIQUES EFFECTUÉES PAR LA VILLE DE QUÉBEC**

- Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23009Cb, R.C.A.2V.Q. 246 (réf. : Zone 23009Cb – 345, rue des Entrepreneurs19-03-05
- Projet de Règlement intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à Le Piolet inc. sur le lot numéro 1 943 958 du cadastre du Québec, R.C.A.2V.Q. 245 (Le Piolet)

- Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22427Mb et 23012Cb, R.C.A.2V.Q. 249 (650, boulevard Père-Lelièvre - usage conditionnel relatif à l'entreposage d'automobiles)

#### **4. Autres types d'action**

Tout au cours de l'année, le Conseil de quartier de Vanier a rédigé des documents pour faire valoir son point de vue sur des questions d'intérêt ou participer à des rencontres:

- Présentation par Jacynthe Fortin aux réunions du Conseil de quelques capsules « 5 minutes d'histoire », sur l'histoire du quartier Vanier sur toute l'année;
- Réflexion sur la présence du Salon de jeux Loto-Québec dans notre quartier en février;
- Document « Notre vision de l'habitation »  
[https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils\\_quartier/vanier/Visualiser.ashx?id=5027](https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/vanier/Visualiser.ashx?id=5027)
- Mémoire concernant le pôle urbain HAMEL-LAURENTIEN  
[https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils\\_quartier/vanier/Visualiser.ashx?id=3783](https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/vanier/Visualiser.ashx?id=3783)
- Projet culturel (en développement)

#### **5. Demandes transmises à l'Arrondissement Des Rivières ou à la Ville de Québec**

Le Conseil de quartier de Vanier a déposé plusieurs résolutions (recommandations) auprès du Conseil de l'Arrondissement Des Rivières, lesquelles traitent principalement des sujets suivants :

- « Notre vision de l'habitation » dans le quartier Vanier;
- Ajustement aux limites du quartier Vanier;
- Mémoire concernant le pôle urbain Hamel-Laurentien;
- Demande d'une présentation sur le Plan de gestion des matières résiduelles

## **6. Orientations pour 2020**

L'année 2020 nous permettra de poursuivre notre travail dans les différents dossiers de notre plan d'action, de participer activement aux consultations publiques organisées par la Ville de Québec, d'assurer une vigilance pour les intérêts locaux du quartier tout en gardant une vision élargie pour le développement de la Ville.

Nous continuerons à faire valoir nos idées sur la future Vision sur l'habitation, la participation citoyenne, le réaménagement du secteur de l'autoroute Laurentienne et autres sujets d'intérêt pour le quartier tel que le futur réseau structurant du RTC et ses impacts sur les circuits réguliers de notre territoire, le pôle urbain Laurentien-Hamel, sans oublier le projet de qualification du Centre commercial Fleur-de-Lys.

## **7. Remerciements**

Le conseil d'administration du conseil de quartier de Vanier tient à remercier les citoyennes et citoyens qui ont participé aux différentes assemblées au cours de l'année 2019. Leurs interventions ont suscité une réflexion de la part des membres du conseil d'administration relativement à ces divers dossiers que nous avons eu l'occasion de traiter. Nous espérons que les citoyennes et les citoyens profiteront de notre tribune pour soumettre d'autres interrogations et faire connaître leurs opinions sur différents sujets touchant leur milieu de vie.

Nous ne pouvons pas terminer ce rapport sans remercier spécialement Monsieur Mario Demeule pour sa grande disponibilité à répondre à nos questions.

- Document original signé –

Nicole Laveau  
Présidente  
Conseil de quartier de Vanier



## ANNEXE 1 : PLAN D'ACTION 2019 – CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER

RESPONSABLES	THÈMES	BUTS	ACTIONS	ÉCHÉANCE	RÉALISÉ
Mahamadou Sissoko	Table de concertation Vélo	Suivre les infolettres et autres infos Participer à des réunions de cette table au besoin	Remise en question de notre participation à cette table		Suivi régulier
Mahamadou Sissoko Nicole Laveau	Sécurité piétonnière et cycliste	Faire des recommandations pour couvrir le réseau des pistes cyclables dans le quartier et la proximité des écoles	Dépôt du mémoire sur le pôle urbain Hamel/Laurentien	21 mai 2019	
Nicole Laveau	STRATÉGIE SÉCURITÉ ROUTIÈRE VQ	Formation d'un comité « mobilité »  Déposer un mémoire le 10 janvier 2020	Conjointement avec La Ruche Vanier, la Fraternité Ste-Marie et les directrices des écoles Sans-Frontière et Notre-Dame-du-Canada	En continu  23 janvier 2020	Suite en 2020
Nicole Laveau	Participation à la Table de quartier Vanier	Prendre part aux décisions et s'impliquer dans les actions proposées	Réunions aux 4 mois  Invitation à Francois Labbé pour nous dresser un résumé	En continu  19 nov 2019	
Nicole Laveau Jacynthe Fortin Raynald Pelletier Nicole Demers	Comité de réflexion sur la Vision de l'habitation VQ  Vision de l'habitation VQ	Faire des recommandations et/ou mémoire à la VQ Des citoyens-nes sont également invités-es  Dépôt d'un mémoire  Forum sur l'habitation	Première rencontre de travail 2è 3è  Approbation  Désigner des représentants	18 déc. 2018 17 janv. 2019 31 janv. 2019  Février 2019  12-14 juin 2019	

Nicole Laveau	Table de concertation sur l'environnement	Établir des consensus avec les autres conseils de quartier	Participer aux réunions	10 déc 2018 25 fév. 2019 27 mai 2019	
Nicole Laveau Jacynthe Fortin (substitut)	DSP – qualité de l'air	Participation dans un projet pour la qualité de l'air avec la Direction de la santé publique	Rencontres bimensuelles de 2 h Présentation rapport Bilan initial	Déc. 2020 8 avril 2019	
Mahamadou Sissoko	L'apport des entreprises à l'évolution de Vanier	Renforcement des relations avec les entreprises situées à Vanier	Voir p.v. 12 nov 2018 pour détails	En continu	Suivi régulier
Raynald Pelletier	Accès au stationnement au IGA (Boul. W-Hamel)	Améliorer la sécurité pour l'accès aux personnes à mobilité réduite	M. Poulin doit faire demande de soumission pour la réalisation du projet au printemps		Suivi régulier
Nicole Laveau Jacynthe Fortin	Collectif aînées isolement social	Évaluer les besoins et des actions réalisables à l'échelle du quartier sur 2 prochaines années  Fin de projet	Rencontres avec les responsables de IVPSA-UL et autres représentants d'organismes communautaires  Bilan fait par IVPSA	19 sept 2019  4 déc 2019	Suivi régulier
Mahamadou Sissoko	École secondaire Vanier	Participation au Conseil d'établissement	Invitation à participer au projet culturel		Suivi régulier
Mulopo Nzam Bakombo	École Sans-Frontières	Participation au Conseil d'établissement			Suivi régulier
Mahamadou Sissoko	Projet culturel	Faire connaître notre histoire	Présentation projet au CQV – dépôt Rencontre avec le CA de la Société d'histoire Des Rivières Réponse de la Société d'histoire	En continu 04 nov 2019 15 nov 2019	Suite en 2020

## ANNEXE 2 : PLAN D'ACTION 2020 – CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER

RESPONSABLES	THÈMES	BUTS	ACTIONS	ÉCHÉANCE	RÉALISÉ
Mahamadou Sissoko	Table de concertation Vélo		Suivre les infolettres et autres infos Participer à des réunions de cette table au besoin		Suivi régulier
Nicole Laveau	STRATÉGIE SÉCURITÉ ROUTIÈRE VQ	Formation d'un comité « mobilité » Déposer un mémoire le 10 janvier 2020	Conjointement avec La Ruche Vanier, la Fraternité Ste-Marie et les directrices des écoles Sans-Frontières et Notre-Dame-du-Canada Séance publique consultation VQ	En continu  23 janvier 2020	
Nicole Laveau	Participation à la Table de quartier Vanier	Prendre part aux décisions et s'impliquer dans les actions proposées	Réunions aux 4 mois	En continu	
Nicole Laveau	Table de concertation sur l'environnement	Établir des consensus avec les autres conseils de quartier	Participer aux réunions		
Nicole Laveau	DSP – qualité de l'air	Participation dans un projet pour la qualité de l'air avec la DSP	Rencontres bimensuelles de 2 h	Déc. 2020	Suivi régulier
Mahamadou Sissoko Gabrielle Doucet-Simard	L'apport des entreprises à l'évolution de Vanier	Renforcement des relations avec les entreprises situées à Vanier	p.v. 12 nov 2018 pour détails	En continu	Suivi régulier

Mahamadou Sissoko		Participation au Conseil d'établissement	Invitation à participer au projet culturel		
Mulopo Nzam Bakombo	École Sans-Frontières	Participation au Conseil d'établissement			
Mahamadou Sissoko	Projet culturel	Faire connaître notre histoire	Projet au CQV – dépôt Rencontre avec le CA de la Société d'histoire Des Rivières Réponse de la Société d'histoire  Phase 2, avec SHR, réévaluation du projet et sa faisabilité	En continu 04 nov 2019 15 nov 2019  En 2020	
Jacynthe Fortin	Projet de création d'un nouveau parc	Stationnement Hôpital Christ-Roi	Recherche d'informations  Rencontre avec député Vanier pour évaluer la faisabilité	6 février 2020	

## **ANNEXE 3 – ÉTAT FINANCIERS**

### **LE CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER**

#### **ÉTATS FINANCIERS (non-vérifiés)**

**AU 31 DÉCEMBRE 2019**

## LE CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER

### BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2018

	2019	2018
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	<u>482</u>	<u>401</u>
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs		
<b>Actif net</b>		
Non affecté	<u>482</u>	<u>401</u>
	<u>482</u>	<u>401</u>

**Au nom du Conseil de quartier de Vanier :**

---

---

## LE CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER

### ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	<b>2019</b>	2018
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
<b>Produits</b>		
Subventions – Ville de Québec Fonctionnement	<b><u>1100</u></b>	<u>960</u>
<b>Charges</b>		
Fonctionnement	<b>1019</b>	1096
Projets	0	0
	<u>1019</u>	<u>1096</u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>81</b>	-136
<b>Actif net non affecté au début de l'exercice</b>	<b>401</b>	541
<b>Actif net non affecté à la fin de l'exercice</b>	<b><u>482</u></b>	<u>401</u>



## **ANNEXE 4 : LISTE SOMMAIRE DES 23 RÉOLUTIONS**

### **RÉSOLUTION 19-CA-03**

AUTORISATION DE DÉPENSES POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR L'ANNÉE 2019

SUR UNE PROPOSITION DE MME JACYNTHE FORTIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. RAYNALD PELLETIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 85 \$ pour les services de secrétariat de soutien pour chacune des séances régulières ou assemblée générale du conseil de quartier de Vanier pour l'année 2019.

### **RÉSOLUTION 19-CA-05**

ADOPTION DU DOCUMENT « *NOTRE VISION DE L'HABITATION* »

SUR UNE PROPOSITION DE MME JACYNTHE FORTIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAHAMADOU SISSOKO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'approuver le document « Notre vision de l'habitation ».

### **RÉSOLUTION 19-CA-07**

Considérant que le conseil de quartier Vanier a pris acte de la carte des ajustements proposés aux limites de son territoire;

Considérant que ces ajustements visent principalement à faire correspondre les limites des quartiers aux limites d'arrondissement ou à corriger certaines anomalies constatées;

Considérant que le conseil de quartier Vanier est d'accord avec les modifications proposées;

Sur proposition dûment appuyée, le conseil de quartier Vanier recommande à la Ville de Québec de procéder à l'ajustement aux limites du quartier Vanier tel qu'illustré dans la carte présentée ci-joint.

### **RÉSOLUTION 19-CA-08**

ADOPTION DU PLAN D'ACTION 2019 DU CONSEIL DE QUARTIER VANIER

SUR UNE PROPOSITION DE MME NICOLE LAVEAU DÛMENT APPUYÉE PAR M. BENOIT MARTEL, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'approuver le plan d'action 2019 du conseil de quartier Vanier.

### **RÉSOLUTION 19-CA-10**

NOMINATION DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

SUR UNE PROPOSITION DE MME NICOLE LAVEAU DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAHAMADOU SISSOKO IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer Mme Jessica Veillet comme présidente d'élection.

#### **RÉSOLUTION 19-CA-11**

PROJET DE MODIFICATION INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 23009CB, R.C.A.2V.Q. 246 (RÉF. : ZONE 23009CB – 345, RUE DES ENTREPRENEURS)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification intitulée *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23009Cb*, R.C.A.2V.Q. 246 (réf. : Zone 23009Cb – 345, rue des Entrepreneurs)

#### **RÉSOLUTION 19-CA-13**

AUTORISATION DE DÉPENSES POUR LA COTISATION ANNUELLE DE LA RUCHE

SUR UNE PROPOSITION DE MME JACYNTHE FORTIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. RAYNALD PELLETIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 5 \$ pour la cotisation annuelle de la RUCHE afin de permettre à Mme Nicole Laveau et M. Mulopo Nzam Bakombo d'être « membre » de La Ruche.

#### **RÉSOLUTION 19-CA-14**

PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À UNE AUTORISATION PERSONNELLE À LE PIOLET INC. SUR LE LOT NUMÉRO 1 943 958 DU CADASTRE DU QUÉBEC, R.C.A.2V.Q. 245 (LE PIOLET)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT, il est recommandé au conseil d'arrondissement des Rivières d'adopter le projet de Règlement R.C.A.2V.Q. 245 et d'examiner la possibilité de déplacer du côté de l'avenue Gauvin la porte d'entrée du bâtiment prévue sur l'avenue Giguère, afin de préserver la quiétude des résidences voisines au projet.

#### **RÉSOLUTION 19-CA-15**

PROJET DE MODIFICATION INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT AUX ZONES 22427MB ET 23012CB, R.C.A.2V.Q. 249 (650, BOULEVARD PÈRE-LELIÈVRE - USAGE CONDITIONNEL RELATIF À L'ENTREPOSAGE D'AUTOMOBILES)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU à l'unanimité de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'adopter le projet de Règlement R.C.A.2V.Q. 249.

#### **RÉSOLUTION 19-CA-16**

ADOPTION DU MÉMOIRE CONCERNANT LE PÔLE URBAIN HAMEL-LAURENTIEN

SUR UNE PROPOSITION DE M. RAYNALD PELLETIER DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAHAMADOU SISSOKO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'approuver le mémoire concernant le pôle urbain Hamel-Laurentien.

#### **RÉSOLUTION 19-CA-18**

##### **ENGAGEMENT POUR UNE DÉPENSE POUR LE REGISTRAIRE DES ENTREPRISES**

**SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT** d'engager une dépense de 35 \$ pour la mise à jour du conseil de quartier au registraire des entreprises pour 2019.

#### **RÉSOLUTION 19-CA-19**

##### **REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LE TRANSPORT POUR UNE RENCONTRE AVEC MME SUZANNE VERREAULT**

**SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT** d'accepter de payer la somme de 7 \$ à Mme Nicole Laveau, soit l'équivalent de deux passages d'autobus pour un déplacement à l'hôtel de ville le 17 mai pour rencontrer la conseillère municipale Mme Suzanne Verreault. Mmes Jacynthe Fortin et Fernande Therrien étaient également présentes. Un chèque de 7 \$ lui est remis.

#### **RÉSOLUTION 19-CA-20**

##### **REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LE REGISTRAIRE DES ENTREPRISES**

**SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT** d'accepter de payer la somme de 35 \$ à Nicole Laveau pour le paiement au registraire des entreprises pour 2019. Un chèque de 35 \$ lui est remis.

#### **RÉSOLUTION 19-CA-21**

##### **REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR L'ADHÉSION À LA RUCHE**

**SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT** d'accepter de payer la somme de 5 \$ à Mme Nicole Laveau pour le remboursement de l'adhésion du conseil de quartier de Vanier à l'organisme La Ruche. Un chèque de 5 \$ lui est remis.

#### **RÉSOLUTION 19-CA-22**

##### **REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LE SOUPER DE TRAVAIL DU 21 MAI 2019**

**SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT** d'accepter de payer la somme de 89,57 \$ au Buffet St-Émile pour le paiement du souper de travail du 21 mai 2019. Un chèque de 89,57 \$ sera envoyé.

#### **RÉSOLUTION 19-CA-24**

##### **ENGAGEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LA PARTICIPATION AU FORUM DE L'HABITATION 2019**

**SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT** d'engager une dépense de 50 \$ pour la participation de Mme Jacynthe Fortin au Forum sur l'habitation 2019 au centre de foires les 11-12-13 juin.

**RÉSOLUTION 19-CA-25**

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LA PARTICIPATION AU FORUM DE L'HABITATION 2019

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 50 \$ à Mme Jacynthe Fortin pour la participation au Forum sur l'habitation 2019 au centre de foires les 11-12-13 juin. Un chèque lui est remis.

**RÉSOLUTION 19-CA-26**

ADOPTION DU CALENDRIER DES RENCONTRES 2019-2020

SUR UNE PROPOSITION DE M. RAYNALD PELLETIER DÛMENT APPUYÉE PAR MME JACYNTHE FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter le calendrier des rencontres 2019-2020 tel que présenté.

**RÉSOLUTION 19-CA-29**

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. RAYNALD PELLETER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de payer le montant de 108.59 \$ pour le souper auprès de Buffet Saint-Émile, requis pour le comité plénier à 18h00.

**RÉSOLUTION 19-CA-30 – Résolution rétroactive au 17 septembre 2019**

SUR UNE PROPOSITION DE M. MAHAMADOU SISSOKO Mahamadou DÛMENT APPUYÉE PAR M. MULOPO NZAM BAKOMBO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer M. André Proulx et Mme Gemma Drouin comme administrateur.

**RÉSOLUTION 19-CA-32**

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ PROULX DÛMENT APPUYÉE PAR MME JACYNTHE FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer les frais de stationnement de Mme Gemma Drouin au montant de 8.00 \$ pour avoir assisté à la réunion sur l'urbanisme à l'Hôtel de Ville le 10 octobre 2019.

**RÉSOLUTION 19-CA-37**

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ PROUX DÛMENT APPUYÉE PAR MME JACYNTHE FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'informer la Ville de Québec que le solde provisionnel de 482.00 \$ du compte bancaire du Conseil de quartier Vanier.

**RÉSOLUTION 19-CA-39**

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ PROUX DÛMENT APPUYÉE PAR MME GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'annuler la rencontre du Conseil de quartier de Vanier prévue le 17 décembre 2019.

## ANNEXE 5 : BILAN DES ACTIVITÉS DE CONSULTATION PUBLIQUE DE JANVIER À DÉCEMBRE 2019

Type d'activité	Titre du projet	Référence	Recommandation du conseil de quartier	Décision de l'instance décisionnelle
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2019-03-11	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23009Cb. <b>R.C.A.2V.Q.246</b>	Zone 23009Cb – 345, rue des Entrepreneurs	À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter le R.C.A.2V.Q.246.	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2019-05-21	Projet de modification intitulé <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à Le Piolet sur le lot numéro 1 943 958 du cadastre du Québec.</i> <b>R.C.A.2V.Q. 245</b>	Le Piolet – Arrondissement des Rivières	À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de Règlement R.C.A.2V.Q. 245 et d'examiner la possibilité de déplacer du côté de l'avenue Gauvin la porte d'entrée du bâtiment prévue sur l'avenue Giguère, afin de minimiser l'impact de la circulation sur la quiétude des résidences voisines au projet.	Le projet de règlement est adopté tel quel. Comme aucune demande de permis n'a été déposée à la Ville jusqu'à présent, la recommandation visant à évaluer, pour le promoteur, si l'entrée du bâtiment peut être déplacée sur l'avenue Gauvin sera examinée lors du dépôt d'une demande de permis.
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2019-05-21	Projet de règlement modifiant le <i>Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme</i> relativement aux zones 22427Mb et 23012Cb. <b>R.C.A.2V.Q. 249</b>	650, boulevard Père-Lelièvre – usage conditionnel relatif à l'entreposage d'automobiles	À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de Règlement R.C.A.2V.Q. 249	Le projet de règlement est adopté tel quel

**ANNEXE 6 : MÉMOIRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER – VISION DE L'HABITATION**



## **NOTRE VISION DE L'HABITATION À la Ville de Québec**

**Présenté par le**

**Conseil de quartier de VANIER**

**Adopté par le Conseil de quartier de Vanier le 11 février 2019**

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
1 <sup>ère</sup> partie : Les réalités de Vanier	4
2 <sup>e</sup> partie : Les enjeux liés au logement	8
3 <sup>e</sup> partie : Les recommandations	10
Références bibliographiques	11
Annexe 1 : Carte « Limite du quartier de Vanier	12
Annexe 2 : Carte sur la localisation des logements sociaux 2011	13
Annexe 3 : Données populationnelles 2016 par groupes d'âge, Préparé par le CIUSSS-CN (extrait de Statistiques Canada)	14
Annexe 4 : Comparatifs de 11 indicateurs socio-économiques, 2016 Préparé par le CIUSSS-CN (extrait de Statistiques Canada)	15

## **INTRODUCTION**

Dans le cadre de la consultation de la ville de Québec en vue de l'élaboration d'une nouvelle vision de l'habitation sur son territoire, le Conseil de quartier de Vanier tient à vous transmettre les besoins actuels et futurs de ses habitants sur cette question fondamentale du logement et de son droit pour tous. Pour en arriver à formuler des enjeux incontournables et particuliers au quartier de Vanier, nous verrons d'abord à relever les principales données du développement de Vanier et ce, à titre d'éclairage et de balises de la réalité sur laquelle va se fonder notre position en matière de logement. Ce sera l'objet de la première partie de cette présentation intitulée Réalités de Vanier.

Dans un deuxième temps, nous tenterons de cibler quelques enjeux majeurs liés au logement dans le cadre du récent schéma d'aménagement et de développement, ce qui donne une lecture critique de la stratégie de densification comme principal scénario de développement de l'habitat dans Vanier.

Enfin, dans une troisième et dernière partie, nous présenterons quelques recommandations et projections de la situation du logement dans Vanier, celles-ci regroupées selon des critères d'attractivité, d'inclusion et d'innovation. Cette conclusion devient la position adoptée par le Conseil de quartier.

Un remerciement spécial aux membres du comité de réflexion est adressé à Nicole Demers, Raynald Pelletier, Eric Bernard, Susie Cloutier, Catherine Raymond et Nicole Laveau pour leur générosité et intérêt pour améliorer la qualité de vie dans le quartier Vanier.

## 1<sup>re</sup> PARTIE : **RÉALITÉS DE VANIER**

Dans une synthèse générale, nous allons brièvement dresser un tableau des principales données de développement du quartier de Vanier selon des critères spécifiques liés à son histoire, à sa géographie, à l'évolution de sa réalité sociale et démographique de même qu'à son économie et à son bâti architectural. Des critères qui, mis ensemble, donnent un portrait de la réalité globale qu'il est essentiel de prendre en compte en vue d'un respect prioritaire aux besoins des gens qui habitent cet espace urbain.

### ➤ Cadre historico-géographique : Territoire et occupation

La carte actuelle de Vanier (**Annexe 1**) donne un espace de 4,7 km<sup>2</sup>, bordé par la rivière St-Charles et le boulevard Hamel au sud, par des autoroutes à l'est et au nord (Laurentienne à l'est et Félix-Leclerc au nord) et à l'ouest, par son Parc industriel Cardinal (avenue Godin) via le Boulevard Père-Lelièvre. Dans son histoire récente, l'ex-ville de Vanier après ses 50 ans de Québec-Ouest fait dorénavant partie, depuis la "fusion forcée" en 2002, de la grande ville de Québec. Vanier est alors devenue un quartier et un district de l'Arrondissement des Rivières comprenant également Neufchâtel Est-Lebourgneuf et Duberger-Les Saules. L'actuel quartier de Vanier est également voisin des quartiers Limoilou à l'est, et Saint-Roch et St-Sauveur au sud, soit de l'autre côté de la rivière. Au moment de la fusion, le Parc industriel Cardinal, partie nord et ouest, occupe le quart de la superficie du territoire municipal. Les limites du quartier sont différentes de celles du district.

Ce redécoupage municipal à grande échelle resitue donc l'espace urbain de Vanier en l'UN des quartiers sur 27, celui-ci configuré dans un nouvel ensemble appelé "arrondissement", soit l'Un sur six pour l'actuelle Québec.

Parmi les principaux aspects importants et non le moindre ayant marqué l'évolution de l'occupation résidentielle du territoire dans sa partie nord, signalons le tracé de la voie ferrée. C'est seulement après 1987, avec l'ajout de secteurs limitrophes au boulevard Pierre-Bertrand, puis la construction d'un tunnel routier et la réfection du Parc et de son environnement que sont levés les derniers obstacles au développement de la ville. Une période qui coïncide avec les deux projets de développement domiciliaire Horizon-Vanier et des Jardins Émond. Hormis quelques rues avec des gros immeubles à logements (Ex. rues Claude-Martin et Glazier), ce secteur est particulièrement occupé par des maisons unifamiliales, type bungalow, offrant l'allure d'une banlieue pour classes moyennes ainsi que des maisons en rangée.

Les plus récents développements domiciliaires sous la forme de condos et autres types d'habitats multiples, très contemporains, pour classes moyennes supérieures, voire aisée, sont ceux longeant la rivière St-Charles, dans sa pointe ouest.

Entre ces deux modes d'occupation évolutive du territoire, il y a le cœur historique de Vanier, cet espace appelé le Vieux-Vanier, entre le boulevard Pierre-Bertrand et l'avenue Plante, la partie la plus connue de Vanier laquelle est traversée de bord en bord par deux rues principales : les rues Chabot et Beaucage.

### ➤ Cadre socio-démographique : Population et caractéristiques

Le Vanier qu'on connaît aujourd'hui recèle l'histoire d'une population résiliente mise à jour par différentes célébrations tout au cours de son évolution: fête des 50 ans de Québec-Ouest (1916-1966), de ses 75 ans et

dernièrement, en 2016, de ses 100 ans. Au travers de ses différents jalons, l'histoire se redéfinit et donne une coloration à ce qui autrement, ne serait que des statistiques "sans chair ni âme". Le dernier cru sur les gens de Vanier et leur histoire est paru récemment sous la plume de Réjean Lemoine avec le sous- titre suivant : "De l'indigence à l'indépendance". L'idée de revalorisation de l'auteur est manifeste, il l'exprime clairement en ces termes :

"Pendant longtemps, Vanier a été considéré comme un quartier mal compris, sulfureux, où il se passait plein de choses. (...) On veut montrer que l'histoire de Vanier est riche et que ce quartier a beaucoup de valeur."  
(in Le Soleil, 3 nov.18)

D'un autre côté, que nous disent les statistiques actuellement disponibles ?

Un premier constat des données populationnelles de Vanier révèle un lent processus de développement démographique. À titre de repère, notons qu'en 1947, Québec-Ouest était devenue, après les bonds de la Crise et ses suivis, une agglomération de 6 200 habitants et que sept décennies plus tard, la population de Vanier a aujourd'hui à peine un peu plus que doublée. En effet, selon la dernière enquête statistique fédérale de 2016, la population de Vanier est de 13 025 habitants, 2 fois moins que le quartier Duberger-Les Saules, 3 fois moins que celui de Neufchâtel-Est/Lebourgneuf, donc et de loin la plus faible de son arrondissement (73 300).

Quelles sont maintenant les caractéristiques socio-économiques de cette population de 13 025 habitants ?

En termes comparatifs, il faut se référer aux deux tableaux de Statistiques Canada de 2016 (**Annexe 2**), les considérant plus informatifs par rapport à l'ensemble des quartiers de l'Arrondissement Des Rivières et de la grande ville et région de Québec. Nous allons relever dans ce qui suit les 11 indicateurs applicables à la situation spécifique du quartier de Vanier.

Le portrait social est le suivant :

- 52,1% de la population en emploi;
- 30,4% de population sans diplôme (pas de Sec. V);
- Revenu moyen personnel en 2015 : 31 630 \$;
- 20,1% de Fréquence du faible revenu fondée sur les Seuils de faible revenu après impôt (SFR);
- 21,7% de la population divorcée, séparée ou veuve;
- 20,5% de familles monoparentales;
- 27,3% de la population vivant seule;
- 14,6% de ménages propriétaires consacrant 30% ou plus de leur revenu aux frais de logement;
- 31,8% de ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement;
- 4,4% de logements nécessitant des réparations majeures;
- 14,5% de personnes ayant déménagé dans la dernière année.

Les constats majeurs en termes de défavorisation caractéristique de Vanier touchent donc les volets à la fois social et matériel c'est-à-dire :

- la sous-scolarisation est très importante : elle représente une différence du double avec ailleurs;
- le % des personnes en statut de divorcé, séparé ou veuf/veuve dépasse de 5 à 8 % avec ailleurs;
- le % de familles monoparentales est le plus élevé de partout ailleurs (20,5 % vs 14 ou 15 %);
- le % de personnes vivant seules est particulièrement élevé, d'environ 10 % qu'ailleurs;
- le revenu moyen marque un décalage de 12 à 20,000 \$ avec partout ailleurs;

- le % de fréquence du faible revenu après impôt est le double et plus par rapport aux autres.

Sur les différents groupes d'âge de la population de Vanier, retenons les dominantes suivantes :

- pour les 0-4 ans, 5-12 ans, 13-17 ans : toutes les données sont inférieures à partout ailleurs;
- pour les 18-24 ans, c'est légèrement inférieur;
- pour les 25-34 ans, une grande similitude avec ailleurs (13 % vs 14 %);

- pour les 35-44 ans, à noter une assez bonne différence (9,4 % vs 12 ou 13 %);

- pour les 45-59 ans, grande similitude avec ailleurs, autour de 20 %;

- pour les 60 à 64 ans, supérieur à Vanier (8,5 % vs 6 ou 7 %);
- pour les 65 à 69 ans, supérieur à Vanier (8,5 % vs 5 ou 6,5 %);
- pour les 70 à 74 ans, supérieur à Vanier (6,4 % vs 4,3 ou 5 %);
- pour les 75 à 84 ans, très supérieur à Vanier (13,7 % vs 7 à 9 %);
- pour les 85 ans et plus, très supérieur à Vanier (4,2 % vs 2 ou 3 %).

Toutes ces données serviront à orienter notre position sur les possibles et souhaitables développements de de notre quartier en termes d'habitat durable pour tous.

Une autre façon de saisir les réalités du quartier, c'est de jeter un coup d'œil sur son profil architectural, ce qui peut se définir comme son empreinte historique et visuelle.

➤ Cadre architectural du Vieux-Vanier: Un bâti original

C'est au tournant des années 1960 que le Vieux-Vanier prend sa morphologie définitive lorsqu'on prolonge les rues Blouin et Chabot à même l'ancienne terre agricole de James Gillespie. À première vue, nous pouvons facilement décrire le profil du bâti ou du type de modèles de maisons au sein du Vieux-Vanier. C'est en effet au début du siècle dernier, dans les années 1910 à 1920, que se situe le début de la construction des maisons qui caractérisent aujourd'hui le Vieux-Vanier. La ville de Québec est alors densément peuplée et a besoin de territoire pour loger ses travailleurs en demande croissante, compte tenu d'un essor industriel. Des hommes d'affaires virent l'occasion d'y acheter des terrains, de les subdiviser en lots et de les revendre.

Ce sont des compagnies foncières et immobilières qui sont dès lors les maîtres d'œuvre de la planification et de l'aménagement de ce secteur laissé à la spéculation foncière. Selon M. Lemoine :

" Ce projet échouera lamentablement avec le déclenchement de la Grande Guerre, l'absence de tramway et la crise de 1929. Québec-Ouest deviendra alors un Limoilou raté." (Lemoine, p.209)

Rappelons qu'en 1947, seulement 33 % du territoire de Québec-Ouest est aménagé et les rues s'arrêtent toutes à la ligne de chemin de fer. Ce n'est qu'en 1959, après étude du premier plan d'utilisation du sol de Québec-Ouest que le conseil municipal d'alors adopte son premier règlement de zonage. C'est d'ailleurs dans ce document que l'on emploie le terme "duplex" pour désigner officiellement les maisons à deux étages et deux logements. Et c'est ce style de bâti architectural fort simple qui, spontanément, frappe le regard et constitue le paysage singulier du Vieux-Vanier. Mise à part la circulation dense de la rue Beaucage,

" le Vieux-Vanier dégage aussi, paradoxalement, de l'espace et de l'oxygène.  
Une impression qui émane sans doute de la largeur des artères et des

terrains, de la faible densité des îlots d'habitation et de la présence des Laurentides en toile de fond. Un paysage urbain singulier qui découle en grande partie du développement chaotique amorcé au début du 20<sup>e</sup> siècle par des spéculateurs fonciers." (Arrondissement Des Rivières, Série Découvrir Québec, p.16)

Compte tenu de toutes ces données de référence qui campent l'ensemble de la réalité actuelle - quoique sommaire - du quartier de Vanier, il importe maintenant de se demander de quelle manière il est possible de les interpréter en vue de cibler quelques enjeux liés au logement et aux différents types domiciliaire correspondant aux besoins prioritaires de ses habitants.

## 2<sup>e</sup> PARTIE : ENJEUX LIÉS AU LOGEMENT

Le dernier schéma d'aménagement et de développement (SAD 2) - en voie d'officialisation - met clairement de l'avant des problématiques liées à l'agrandissement du périmètre urbain en vue de répondre à une évaluation de 28 200 nouveaux ménages d'ici 2036 et ce, pour l'ensemble de l'agglomération de Québec. À cette extension se conjugue un objectif de densification déjà en cours dans certains secteurs et décliné sous toutes ses formes dans les promotions et discours actuels de développement...durable.

La question de la densification pose différentes questions à la fois dans son interprétation et par voie de conséquence dans son application pour Vanier. D'abord, qu'entend-on par densification ou accroissement de logements ? Selon le Cahier technique accompagnant le document principal du SAD, les paramètres suivants définissent le processus de densification relié à des types d'habitat :

Lorsque la densité prévue est inférieure à 50 logements à l'hectare, soit l'équivalent d'un ensemble de maisons en rangée, le potentiel est destiné au type maisons et duplex. Lorsque la densité est supérieure ou égale à 50 logements à l'hectare, le potentiel est plutôt destiné au type appartements et condos. In Démographie et potentiels de logements, p.29

Par ailleurs, le SAD détermine 4 scénarios pour accentuer les potentiels de logements :

- 1) par les terrains vacants desservis (terrains sur lesquels la réglementation d'urbanisme autorise l'habitation);
- 2) par les lotissements autorisés (terrains faisant l'objet d'une entente entre une ville et un promoteur immobilier...);
- 3) par les lotissements potentiels (terrains naturels ou agricoles destinés à usage résidentiel à court ou à moyen terme);
- 4) par des reconversions potentielles.

Ce dernier cas de figure est celui qui concerne davantage le territoire de Vanier, plus particulièrement le Vieux-Vanier, ou l'état des constructions a un caractère vétuste, voire ancien, sans être de l'ordre du patrimoine. Un redéveloppement du Vieux-Vanier par des promoteurs à l'affût de rachat de propriétés parfois négligées appartenant à des résidents devenus trop âgés peut être considéré comme une hypothèse plausible dans un contexte de densification et de rentabilité maximale de l'espace.

Voilà une de nos préoccupations compte tenu des besoins majoritaires d'une population en situation de défavorisation sociale et économique : population marquée par le vieillissement et des revenus modestes.

Des questions importantes se posent :

- La transformation éventuelle du type d'habitat vieillot de Vanier, lui donnant un air de village- par une mainmise disproportionnée du marché privé, ne risque-t-elle pas de répondre à une tendance actuelle observée chez nombre de retraités ou babyboomers de classe aisée pour des choix résidentiels de type appartements/condos ?

- Une telle transformation du paysage immobilier ne risque-t-elle pas une transformation sociale du milieu, à travers un processus de gentrification (embourgeoisement) voire même d'exclusion des moins favorisés?

**Le tableau suivant de Statistiques Canada (2016) apporte un éclairage substantiel de la situation problématique du logement... pour trop de gens du quartier comparativement à d'autres quartiers et à la ville et région de Québec.**

Territoire	% de logements nécessitant des réparations majeures	% de ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	% de ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	% de personnes ayant déménagé dans la dernière année
Région de la Capitale-Nationale	5,2%	8,1%	28,9%	11,6%
Agglomération de Québec	5,0%	10,3%	31,1%	12,6%
Ville de Québec	5,1%	10,6%	31,3%	13,0%
Arrondissement Les Rivières	3,5%	8,5%	28,7%	12,6%
Quartier Duberger-Les Saules	4,4%	6,1%	27,5%	12,0%
Quartier Neufchâtel-Est/Lebourgneuf	2,6%	8,5%	27,7%	12,4%
Quartier Vanier	4,4%	14,6%	31,8%	14,5%

Ce tableau révèle la difficulté de joindre les 2 bouts - 30 % du revenu ou plus en loyer - pour davantage de ménages locataires résidant dans Vanier, soit 31,8 %, de façon plus accentuée par rapport aux deux autres quartiers de l'arrondissement qui ont des taux autour de 27 %. Chez les ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu en frais de logement, la démarcation de difficulté est beaucoup supérieure pour ceux de Vanier avec un taux de près de 15 %, soit près du double comparativement à ceux de l'arrondissement.

De toute évidence, **un manque de logement abordable ressort de toutes les données disponibles**. La carte de la Basse Ville de Québec (**Annexe 3**) illustrant la répartition actuelle du logement social et abordable indique un manque de ce type d'habitat par rapport aux autres quartiers voisins (Limoulou, Saint-Sauveur, Duberger). On y dénombre présentement 11 immeubles d'habitat social selon les types suivants :

- 2 OBNL offrant 262 logements
- 5 COOP offrant 96 logements
- 4 HLM offrant 370 logements

**Ce qui, actuellement, donne une disponibilité totale de 728 logements abordables sur le territoire de Vanier.**

Par ailleurs, selon un relevé récent (janvier 2019) de l'Office municipal d'habitation de Québec, une liste de 372 personnes sont présentement en attente d'un logement subventionné pour Vanier. Parmi ce nombre, 295 requérants-es demandent un logement avec une chambre seulement. Cette demande majoritaire confirme les données sociales de Vanier puisqu'il s'agit ici de 158 personnes âgées et de 137 familles. Il y a donc **un fait réel de besoins d'habitat social pour des personnes âgées ou seules et des familles qu'on peut supposer de type monoparental ou de ménages sans enfant.**

### 3<sup>e</sup> PARTIE : RECOMMANDATIONS

#### ➤ **POUR UN QUARTIER VANIER ATTRACTIF**

- Compte tenu du pourcentage élevé de défavorisation sociale et matérielle et que les logements sociaux et communautaires y sont en déficit par rapport aux besoins, il faut prévoir utiliser au maximum les différents programmes d'habitation tels que AccèsLogis Québec, Logement abordable et ceux qui résultent d'initiatives fédérales ;
- Compte tenu de besoins accentués en logements subventionnés pour les personnes âgées vivant seules, il importe de faire valoir une hausse du nombre de logements de taille appropriée (1 cc -chambre à coucher);
- Compte tenu d'une tendance vers la densification, celle-ci est à prévoir et à mettre en œuvre avec une réglementation d'urbanisme respectant le milieu social et le paysage architectural;
- Compte tenu du peu de terrains identifiés comme lotissement nouveau, il est opportun que les services d'urbanisme informent tous les partenaires intéressés par l'habitat social.

#### ➤ **POUR UN QUARTIER VANIER INCLUSIF**

- Compte tenu qu'il y existe une population vulnérable facilement identifiable (familles avec faible revenu, personnes seules (Volet 1), personnes âgées en légère perte d'autonomie (Volet 2), personnes ayant des besoins particuliers (Volet 3), il faut plaider pour une augmentation du financement du programme AccèsLogis Québec en fonction des besoins de cette population de Vanier;
- Compte tenu de la présence de familles nombreuses, il est recommandé de prévoir davantage de plus grands logements subventionnés par un programme ou l'autre avec 3 et même 4cc.;
- Compte tenu des besoins immenses de logements abordables et que les projets de logements sociaux et communautaires ne sont pas si faciles à réaliser, il faudrait **offrir davantage de subventions de type PSL au marché locatif privé;**
- Compte tenu que le Domaine du parc Savard construit en 2013 avec 130 logements (Volet I, II, III) est une réalisation d'habitat social et communautaire unique, avec une approche inclusive, il peut, à plusieurs titres, devenir une source d'inspiration.

#### ➤ **POUR UN QUARTIER VANIER INNOVANT**

- Compte tenu d'un fort taux de personnes âgées dans le quartier, des modèles novateurs d'habitat intergénérationnel peuvent être mis en œuvre;
- Compte tenu que Vanier est au carrefour d'importants pôles de développement tels que Centre Vidéotron, Centre commercial Fleur-de-Lys, ExpoCité, le Parc industriel Cardinal, etc., il peut devenir plus visible pour ses innovations sociales et technologiques.

Et pourquoi pas un modèle d'écoquartier !

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Recensement 2016, Statistique Canada

Stratégie nationale sur le logement, Gouvernement fédéral, 2018

Ville de Québec, Arrondissement des Rivières, Série Découvrir Québec, 2010, 72 p.

Ville de Québec, Portrait de l'habitation à Québec 2018, 66 p.

Ville de Québec, Portrait de l'habitation à Québec - En bref - 2018, 3p.

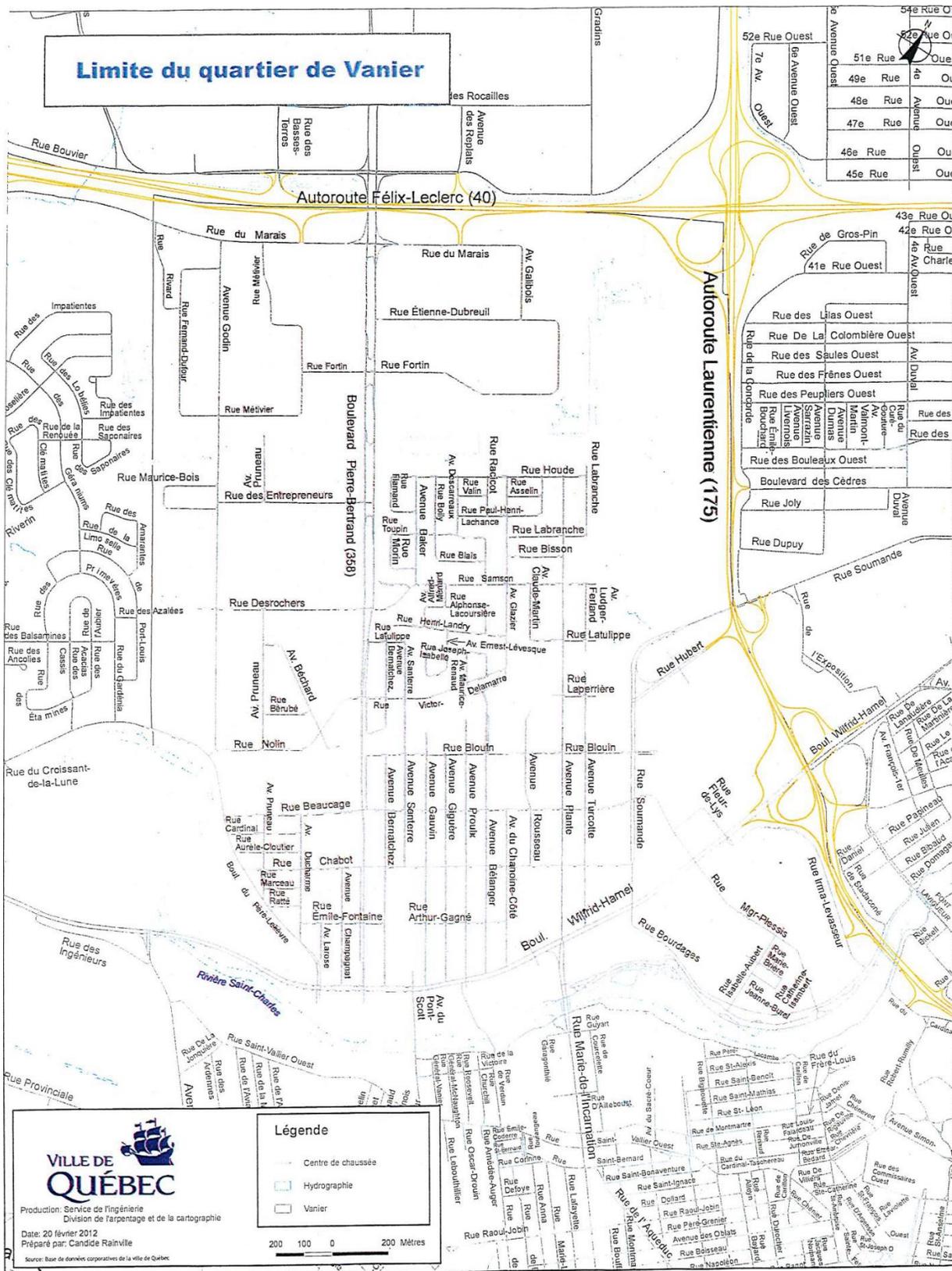
OMHQ, Accès au logement subventionné. Requérants pour Vanier, janvier 2019

LEMOINE, Réjean, en collaboration avec Sandra Bisson, *Québec-Ouest/ de l'indigence à l'indépendance*,  
Les Éditions GID, Québec, 2018, 220 p.

FABRIÈS, Céline, *L'histoire de Vanier par Réjean Lemoine*, in Le soleil, 3 nov. 2018

Schéma d'aménagement et de développement/révisé, Cahier technique, Démographie et potentiels de logements, oct. 2017, 45 p.

Annexe 1 : Carte « Limite du quartier de Vanier »



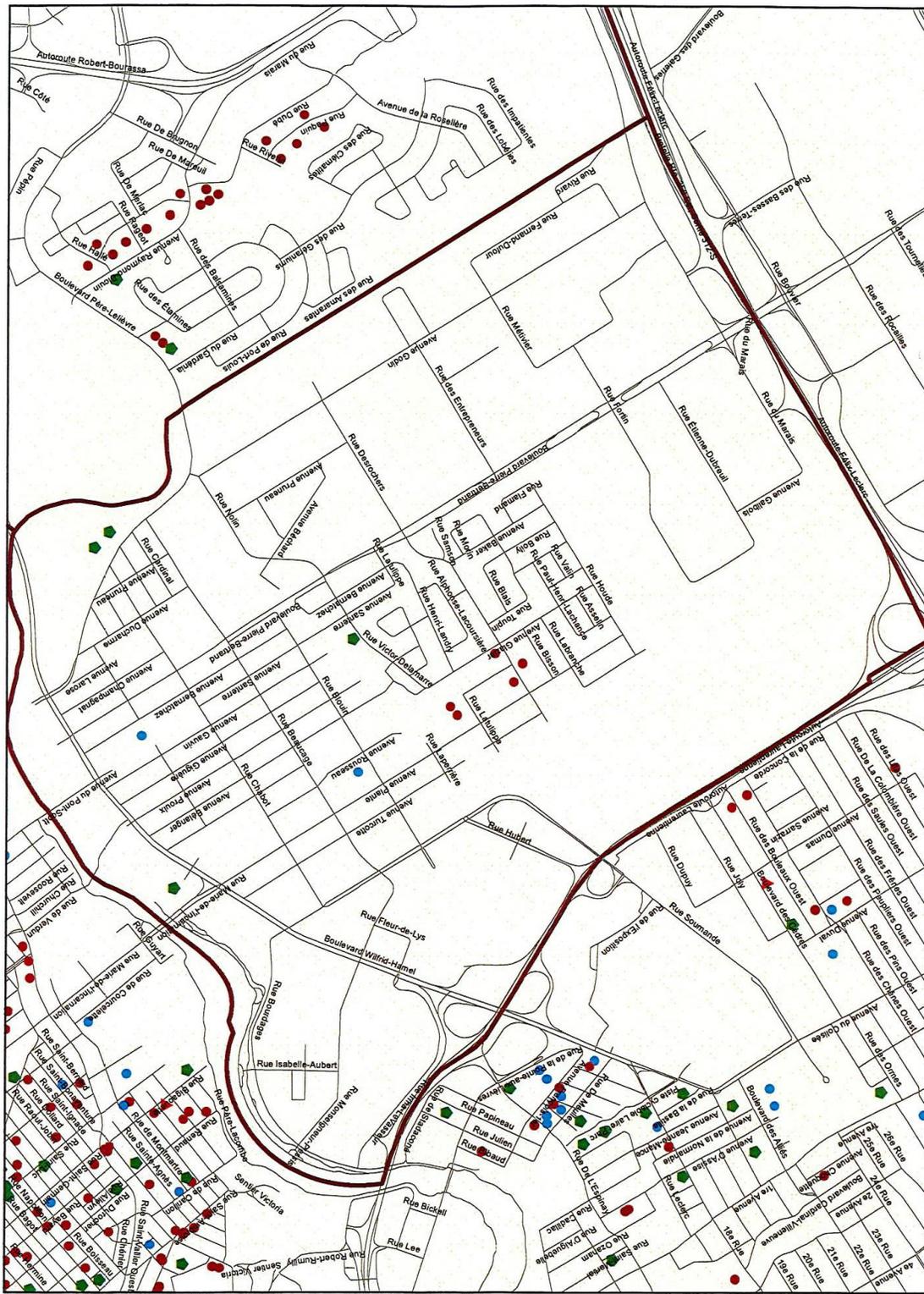
Annexe 2 : Carte sur la localisation des logements sociaux 2011



Date: Mai 2011  
 Chargé de dossier : J. Mathieu  
 Préparé par: L. Grenier

PUMArcGISAccessLogements\_sociaux\_quartiers\_A1Z.mxd

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
 Division de l'habitation



LEGENDE : VERT : HLM  
 BLEU : ORNL  
 ROUGE : CDOP

Vanier



Annexe 3 : Données populationnelles 2016 par groupes d'âge

Préparé par le CIUSSS-CN (extrait de Statistiques Canada)

Données populationnelles 2016 par groupes d'âge													
Région de la Capitale-Nationale													
Ville de Québec : Arrondissement Les Rivières													
Territoire	total	0 à 4 ans	5-12 ans	13-17 ans	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-59 ans	60 à 64 ans	65 à 69 ans	70 à 74 ans	75 à 84 ans	85 ans et plus
Région de la Capitale-Nationale	729 435	5,2%	8,0%	4,4%	8,3%	13,1%	12,6%	21,0%	7,2%	6,5%	5,1%	8,5%	2,6%
Agglomération de Québec	569 715	4,9%	7,6%	4,3%	8,9%	13,6%	12,4%	20,7%	7,1%	6,4%	5,2%	8,8%	2,7%
Ville de Québec	531 905	5,0%	7,5%	4,2%	8,8%	14,0%	12,4%	20,5%	7,1%	6,4%	5,2%	9,0%	2,8%
Arrondissement Les Rivières	73 300	5,1%	7,4%	3,9%	8,1%	14,1%	12,5%	20,8%	7,2%	6,4%	5,2%	9,4%	2,6%
Quartier Duberger-Les Saules	27 005	5,5%	7,8%	3,9%	9,2%	15,5%	12,9%	19,4%	6,5%	5,4%	4,3%	9,4%	3,0%
Quartier Neufchâtel-Est/Lebourgneuf	35 170	5,2%	8,1%	4,1%	7,4%	13,4%	13,4%	22,0%	7,2%	6,5%	5,4%	7,4%	1,6%
Quartier Vanier	13 025	3,9%	5,3%	3,3%	7,9%	13,1%	9,4%	20,5%	8,5%	7,9%	6,4%	13,7%	4,2%

Source : Recensement 2016, Statistique Canada  
 Service d'organisation communautaire, Bureau du PDGA du CIUSSS de la Capitale Nationale  
 Note méthodologique : La somme des populations des quartiers n'égal pas le total de la population de l'arrondissement due à la non concordance des limites de certains quartiers avec les limites des arrondissements.

Annexe 4 : Comparatifs de 11 indicateurs socio-économiques, 2016

Préparé par le CIUSSS-CN (extrait de Statistiques Canada)

Comparatifs de 11 indicateurs socio-économiques, 2016												
Région de la Capitale-Nationale												
Ville de Québec : Arrondissement Les Rivières												
Territoire	Population totale	% population en emploi	% population sans diplôme	Revenu moyen personnel en 2015 (\$)	% population divorcée, séparée ou veuve	% familles monoparentales	% population vivant seule	Fréquence du faible revenu fondée sur les seuils de faible revenu après impôt (SFR-Apl) (%)	% de logements nécessitant des réparations majeures	% de ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	% de ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	% de personnes ayant déménagé dans la dernière année
Région de la Capitale-Nationale	729 435	62,1%	14,7%	44 525 \$	13,7%	14,4%	19,5%	8,3%	5,2%	8,1%	28,9%	11,6%
Agglomération de Québec	569 715	62,1%	13,7%	44 774 \$	14,3%	15,4%	20,9%	9,9%	5,0%	10,3%	31,1%	12,6%
Ville de Québec	531 905	61,9%	13,9%	44 113 \$	14,5%	15,6%	21,6%	10,4%	5,1%	10,6%	31,3%	13,0%
Arrondissement Les Rivières	73 300	63,0%	15,9%	43 906 \$	15,3%	15,6%	20,2%	8,4%	3,5%	8,5%	28,7%	12,6%
Quartier Duberger-Les Saules	27 005	65,0%	15,8%	39 261 \$	14,2%	16,8%	19,3%	8,0%	4,4%	6,1%	27,5%	12,0%
Quartier Neufchâtel-Est/Lebourgneuf	35 170	65,7%	10,8%	51 830 \$	13,4%	13,5%	18,0%	4,7%	2,6%	8,5%	27,7%	12,4%
Quartier Vanier	13 025	52,1%	30,4%	31 630 \$	21,7%	20,5%	27,3%	20,1%	4,4%	14,6%	31,8%	14,5%

Source : Recensement 2016, Statistique Canada  
 Note méthodologique : La somme des populations des quartiers n'égal pas le total de la population de l'arrondissement due à la non concordance des limites de certains quartiers avec les limites des arrondissements.  
 Service d'organisation communautaire, Bureau du PDGA du CIUSSS de la Capitale-nationale